



Assemblée générale

Distr. générale
23 avril 2002

Cinquante-sixième session
Point 122 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale

[sur le rapport de la Cinquième Commission (A/56/653/Add.1)]

56/270. Construction de nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Afrique

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur la construction de nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Afrique, à Addis-Abeba¹, et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires²,

1. *Souscrit* aux conclusions et recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport² ;

2. *Approuve* l'affectation d'un montant de 7 711 800 dollars des États-Unis pour la construction de nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Afrique, à Addis-Abeba, par imputation sur le solde disponible du compte des immobilisations en cours ;

3. *Prie* le Secrétaire général de lui rendre compte tous les ans des progrès de la construction de nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Afrique, compte tenu des vues et des recommandations figurant aux paragraphes 4, 5 et 8 du rapport du Comité consultatif.

97^e séance plénière
27 mars 2002

¹ A/56/672.

² A/56/711.